REPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. L.2121-7, L.2121-10 à L.2121-12, L.2121-17 du CGCT)

Le Conseil Municipal de la commune de Brétigny-sur-Orge se réunira,

MERCREDI 30 JUIN 2021
À
20 H 30

salle « Maison Neuve »
(Accès par le parking Norauto-Auchan)

La séance sera ouverte au public et retransmise en direct sur Internet.

Brétigny sur Orge

OBJET DE LA RÉUNION

- Décisions municipales : 016-017-025-026-027-028-029-030-032-033-035-036-037-038-039-040-041-042-043-044-049-050-051-052-053-054-055-056-057-058-059-060-061-062-064-065-066-2021
- Approbation du procès-verbal de la séance du 1er avril 2021
- Prise de parts sociales au sein de la SCIC Société des Fermes Agroécologiques
- Autorisation de signature d'une convention avec Efficacity et le Cerema
- Approbation du compte de gestion 2020 du budget principal de la Ville
- Vote du compte administratif 2020 du budget principal de la Ville
- Reprise du résultat 2020 du budget principal de la Ville sur l'exercice 2021
- Rapport d'utilisation des dotations de solidarité 2020 (FSRIF et DSU)
- Limitation de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
- Fixation du taux de la redevance d'occupation du domaine public (RODP) pour les réseaux d'eau potable
- Régime des astreintes
- Attribution de la prime de responsabilité
- Attribution de l'indemnité spécifique de service
- Attribution de la prime de service et de rendement
- Rétribution de la distribution de documents municipaux
- Mise en œuvre du télétravail dans les services municipaux
- Modification du tableau des emplois et des effectifs
- Exonération de la redevance d'occupation du domaine public pour les terrasses sur l'année 2021 - Soutien aux commerçants
- Acquisition à titre gratuit des parcelles BD numéros 326, 328 et 331 pour la réalisation du futur groupe scolaire au sein de la ZAC Clause Bois-Badeau
- Déclassement par anticipation du domaine public communal et cession à la SORGEM de la parcelle cadastrée section BD numéro 334 au sein de la ZAC Clause Bois-Badeau
- Désaffectation suivie du déclassement du domaine public communal d'une partie des parcelles AI 286 et AI 287 et cession en vue d'une régularisation foncière
- Approbation des conventions d'objectifs et de financement d'une prestation de service unique, d'un bonus « Inclusion handicap », d'un bonus « Mixité sociale » et d'un bonus « Territoire » des conventions territoriales globales pour les différentes structures de la Petite enfance présentées par la Caisse d'Allocations Familiales
- Appel à projets " Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité " (CLAS) 2021 / 2022
- Modification de la délibération n° 2021-007 : Approbation du dispositif CAF " Appel à projets unifiés " pour les années 2020, 2021 et 2022
- Sollicitation du label " Ma Commune aime Lire et Faire Lire "
- Modification de la délibération n° 2021-008 : Approbation des deux conventions d'objectifs et de financement « Prestation de service Accueil de Loisirs (ALSH) Extrascolaire » et « Prestation de service Accueil de Loisirs (ALSH) Périscolaire » pour les années 2021, 2022 et 2023
- Signature d'une convention avec 30 Millions d'Amis
- Présentation du rapport annuel concernant le contrat de délégation de service public par affermage du Parc de Stationnement Régional – Exercice 2019

- Projet de Zone agricole protégée (ZAP)
- Légumerie Essonnienne - Principe d'engagement
- Convention de mise à disposition de l'ancien CFA entre la Commune de Brétigny-sur-Orge et la société HORUS Formation
- Charte d'utilisation des ressources numériques
- Modalités d'attribution de l'aide communale dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) 2020-2024

Questions Orales
Questions Diverses

Fait à Brétigny-sur-Orge,
Le 23 juin 2021

MAIRIE DE BRETIGNY-SUR-ORGE 91282 ESSONNE

Nicolas MÉARY
Maire de Brétigny-sur-Orge
Vice-Président du Conseil Départemental